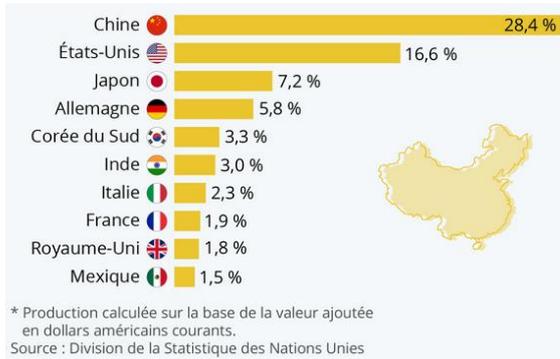


# Géographie – Chapitre 3 : Les espaces productifs et leurs évolutions en France

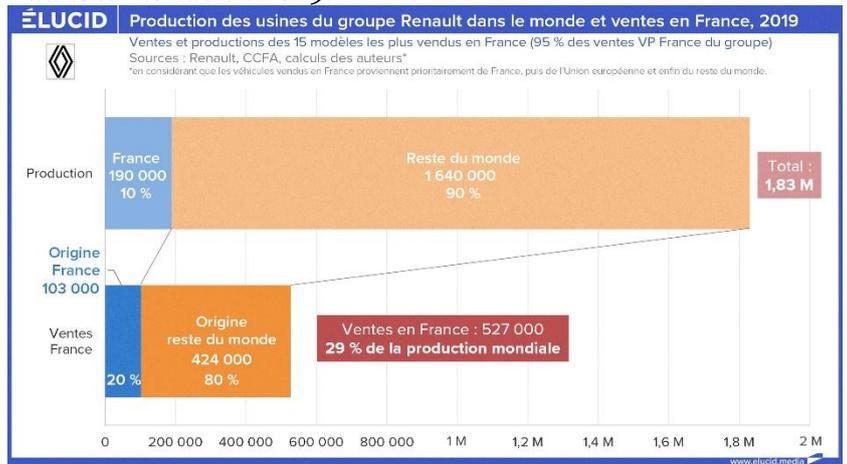
## Comment les espaces productifs français s'adaptent-ils à la mondialisation ?

### I] Les espaces productifs industriels

### Doc. 2 Production et vente des voitures Renault en France et dans le monde en 2019.



**Doc. 1** Top 10 des pays selon la part de production industrielle mondiale en 2018.



1- (doc. 1) Avant la Première Guerre mondiale, la France était classée 4<sup>e</sup> puissance industrielle mondiale. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Justifiez avec des chiffres et nommez ce phénomène à l'aide du vocabulaire.

2- (doc. 2) Jusque dans les années 1970, la majorité des voitures Renault étaient produites en France, est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Justifiez avec des chiffres et nommez ce phénomène à l'aide du vocabulaire.

**Industrie** : Activité économique qui produit des biens grâce à la transformation de matières premières.

**Désindustrialisation** : Diminution ou disparition de l'activité industrielle.

**Délocalisation** : Transfert d'une production vers des pays étrangers aux coûts moins importants.

### Étude de cas : l'aéronautique à Toulouse-Blagnac, un espace productif industriel

#### Doc. 1 : L'Aerospace Valley.

« Airbus a fait de Toulouse la capitale européenne, sinon mondiale, de l'aéronautique, tirant dans son sillage de nombreux constructeurs et équipementiers de premier plan. Le pôle de compétitivité mondial Aerospace Valley, fondé par l'État en 2005, implanté sur un vaste territoire du Sud-Ouest, constitue le premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués :

- 130 000 emplois industriels ;
- 1 600 établissements ;
- un tiers des effectifs aéronautiques français, plus de 50 % dans le domaine spatial ;
- 8 500 chercheurs ;
- deux des trois grandes écoles françaises aéronautiques et spatiales. »

D'après les données du site aerospace-valley.com



**Industries de hautes technologies** : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication, de l'aérospatiale ou des biotechnologies.

**Pôle de compétitivité** : regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'université, de centre de recherche de l'État pour élaborer des projets innovants.

**Une technopole** : Une métropole ayant une forte concentration d'activités de haute technologie (Toulouse ou Lyon, Paris).